

Procès-verbal du Conseil d'administration – mardi 30 juin 2015

Membres de droit : Mme GUICQUERO (principale), M. MIGNON (Principal adjoint), Mme BOUSSIK (Gestionnaire), Mme VINCE (CPE)

Enseignants : M. CAUL-FUTY, Mme MONTREUIL, Mme DUVAL, Mme CARRENO, Mme ROBINEAU, Mme CANNICIONI, Mme DUCANCEL

Représentants ATOSS : Mme MESKINE (infirmière)

Représentants parents : Mme CHAUVET, M. LE MORVAN, M. CHOLLET, Mme BARERA, M. BOURSIER

Représentants élèves : Eléa LIGER et Nathan FABBRO

Quorum atteint : 18 votants

Modification de l'ordre du jour

- 1- vote du CR du dernier CA
- 2- Vote pour autoriser le chef d'établissement à signer les nouveaux contrats et les renouvellements pour les assistants d'éducation, assistants de vie scolaire et contrats aidés
- 3- vote pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention DIMA
- 4- vote pour autoriser le chef d'établissement à signer les conventions pour le groupement de commandes des denrées 2016
- 5- Vote pour la répartition de la subvention globalisée 2015
- 6- Vote des dons pour les voyages 2014/2015
- 7- information pour l'indemnité IFIC
- 8- présentation des IMP pour l'année 2015-2016 / présentation de la préparation à l'HDA pour l'année 2015-2016
- 9- vote pour une classe de 6ème sans note en EPS
- 10- vente du véhicule du collègue
- 11- information sur les tarifs de demi-pension pour l'an prochain
- 12- actualités

1- Vote du CR du CA du 13 avril 2015 à l'unanimité.

2- Autorisez-vous le chef d'établissement à signer les nouveaux contrats et les renouvellements pour les assistants d'éducation, assistants de vie scolaire et contrats aidés ? Oui à l'unanimité.

M. Boursier arrive à 18h15. 19 votants.

3- Certains élèves ont la possibilité d'aller en DIMA mais retournent dans leur collège d'origine si ça ne fonctionne pas. Nécessité pour cela de signer une convention.

**Autorisez-vous le chef d'établissement à signer la convention DIMA ? Oui à l'unanimité.
En 2014-2015, il y avait deux élèves concernés. Pour l'an prochain, on en aura peut-être une.**

4- Autorisez-vous le chef d'établissement à signer les conventions pour le groupement de commandes des denrées 2016 ? Oui à l'unanimité.

5- Subvention globalisée : 2755 euros

1130,25 : reprographie

850 : carnets de liaison

774,75 : manuels scolaires – avec le solde restant, ça fait 3419,60 euros.

On a décidé de ne pas racheter de manuels cette année étant donné que tous les programmes

devraient changer à la rentrée 2016.

Pour information, 1 jeu de manuels pour 1 matière et 1 niveau coûte environ 5000 euros.

Autorisez-vous le chef d'établissement à signer la subvention globalisée 2015 ? Oui à l'unanimité.

6- Voir pièces jointes.

Bilan financier classe de mer : 67638,60 euros

Équilibre en recettes et dépenses.

Mme Guicquéro explique que s'il n'y avait pas eu le plan Vigipirate et l'annulation de beaucoup de sorties, le voyage à la mer n'aurait pas pu avoir lieu. Selon le nombre d'actions l'an prochain sur la subvention MSFC, le voyage n'aura pas lieu.

Autorisez-vous l'intégration des dons de l'AS et du FSE pour le voyage à la mer ?

6876,20 euros : don de l'AS

2083 euros : don du FSE (incluant les actions PEEP, FCPE, vente de DVD et participation du FSE).

Oui à l'unanimité.

Bilan financier Angleterre : 7568 euros.

Équilibre en recettes et en dépenses.

Autorisez-vous l'intégration des dons du FSE de 500 euros ? Oui à l'unanimité.

7- IFIC : Indemnité pour fonction d'intérêt collectif (référents numériques et pédagogiques). Versé à Mme Duval qui est référente ENT et continuera l'an prochain.

8- Les missions particulières seront à partir de l'an prochain non plus rémunérées en HSA mais en IMP (Indemnité pour Missions Particulières).

1 IMP = 1250 euros annuels, maximum 3 IMP par personne.

Le collège a reçu 8 IMP. Cette répartition a été discuté en conseil pédagogique.

2 IMP pour la coordination d'EPS (4 enseignants concernés)

1 IMP pour la coordination technologique

1 IMP Ressources et usages numériques (2 enseignants concernés)

2 IMP Référent culture (4 enseignants concernés)

1 IMP Référent vie collégienne (CPE)

1 IMP pour préparer la réforme du collège, la rédaction du projet d'établissement et du contrat d'objectifs (4 enseignants).

Lecture des lettres de mission pour chaque IMP.

Concernant la préparation à l'histoire des arts : 20 professeurs référents (chacun a en responsabilité 8 élèves), 2 RDV dans l'année.

Calendrier de l'année

1- présentation de l'épreuve par le professeur référent avec appui vidéo. La vidéo doit être le reflet de ce que l'on attend de l'élève. On doit également s'appuyer sur le rapport de jury avec un vademecum de ce qu'il ne faut pas faire. **Du 5 au 16 octobre 2016.**

2- vérification du choix des œuvres. Vérifier la conformité avec les domaines, les thèmes, etc... Il faut donc veiller à ce que les enseignants aient arrêté leur liste avant les vacances de février. **Du 7 au 18 mars 2016.**

3- oraux blancs le **13 mai 2016.**

4- épreuve le **13 juin 2016.**

En outre, une ligne « enseignement de l'histoire des arts » apparaîtra dans les bulletins de 3^o avec une appréciation aux deux premiers trimestres permettant de donner des conseils aux élèves et d'informer les familles.

9- Vote pour une classe de 6^{ème} sans note en EPS

Expérimentation : 2 professeurs d'EPS pour une classe.

Mme Robineau : la note n'a pas de valeur de formation. Ce qui compte, c'est de l'on sache évaluer les points forts et les points faibles de l'élève.

Intégration complète du socle commun de compétences.

(Voir pièce jointe).

Objectifs : gommer la hiérarchie entre les élève / valoriser les élèves les plus faibles / lecture plus claire des compétences acquises.

Évaluation diagnostique / Évaluation en formation continue / Évaluation finale

Avis des élèves délégués du CA positif sur cette expérimentation.

Cette discussion entraîne la remise en question de la grille d'évaluation.

Mr Le Morvan se demande comment être équitable sur toutes les classes de 6^{ème} pour les récompenses ? Il faudrait que ce soit fait sur l'ensemble des classes de sixième et pas seulement sur une classe. Que va-t-il se passer si ça fonctionne pour les années suivantes ?

Mme Robineau répond que l'évaluation de l'expérimentation permettra de savoir quelles seront les conséquences pour les années suivantes.

Approuvez-vous l'expérimentation de la classe « sans note » en EPS pour une classe de sixième ?

1 abstention

18 votes pour

10- Nouveau véhicule fourni par le Conseil Départemental.

Il appartient au collège de vendre l'ancien dont il est le propriétaire. Kangou utilitaire. Janvier 2000. 31000 kilomètres. Diesel.

Prix encore inconnu.

Autorisez-vous le chef d'établissement à vendre le véhicule ? Oui à l'unanimité.

11- Information sur les tarifs de demi-pension pour l'an prochain

Voir pièce jointe.

Les bons CAF ne seront disponibles qu'à la rentrée.

12- Actualités

ASSR 3^{ème} : 99,4 %

ASSR 5ème : 99,5 %

Épreuves communes de langues se sont très bien passées.

DNB : résultats le 10 juillet / seuls les élèves admis apparaîtront sur les listes.

Affectations pour les élèves de 3° :

63,3 % : vœu 1

19,8 % : vœu 2

7,5 % : vœu 3

2,7 % : vœu 4

0,3 % : vœu 5

2,7 % : élèves qui sont affectés sur un lycée qu'ils n'ont pas choisi mais qui reste leur lycée de secteur.

4 élèves à ce jour n'ont pas encore eu d'affectation en seconde GT.

3 enseignantes vont nous quitter et 1 a obtenu sa titularisation dans l'établissement

Travaux : 2 chaufferies vont être changées, VMC en cuisine revues.

11 élèves en bi-langue 6ème.

161 élèves en sixième: 1 classe à 26 et 6 classes à 27

13 – Questions diverses

Photos de classe : 8 et 9 septembre.

Remise officielle du Grand Prix des Jeunes Lecteurs : livres offerts au CDI.

Pièces jointes au procès-verbal

→ Tarifs de demi-pension pour l'année 2015/2016

→ Relevé de compétences EPS

→ Bilans financiers des voyages

Secrétaire de séance
H. DUVAL



Présidente du Conseil d'Administration
G. GUICQUERO

